

4 novembre 1994, Québec

Conférence de presse

M. Boivin (Gilles): M. Parizeau va faire une courte déclaration, puis M. Campeau; ensuite, on va passer aux questions. Alors, M. Parizeau.

M. Parizeau: Je crois que M. Godbout aussi a à parler après M. Campeau. Je suis ici, au fond, pour fournir l'introduction. Pendant des mois et des mois, le Parti québécois, vous vous en souviendrez, a protesté contre le plafonnement des contributions qui avait été imposé par le gouvernement libéral au Fonds de solidarité. C'était à peu près la seule chose qui marchait très bien, et peut-être, justement, à cause de son succès, le gouvernement avait décidé d'en limiter l'expansion, avec toutes les conséquences que c'était susceptible d'avoir, et que ça a eu d'ailleurs, sur le financement des entreprises, surtout des petites et des moyennes entreprises au Québec. Nous avons annoncé que nous enlèverions le plafond. D'autre part, notre intérêt, dans le sens du financement des sociétés de développement ou de financement régional ne s'est pas démenti pendant toute la campagne électorale. Donc, ça me fait plaisir, simplement en commençant aujourd'hui, de dire que nous posons les premiers jalons dans les directions que nous avons indiquées à cet égard avant la campagne électorale, pendant la campagne électorale. Rapidement, donc, les premiers jalons aujourd'hui sont posés. Je ne vais pas plus loin. M. Campeau maintenant va donner, non seulement un certain nombre d'indications précises sur ce que nous allons faire, mais, d'autre part, le résultat de discussions qui ont été engagées avec le Fonds de solidarité de la FTQ, et M. Godbout ira plus loin dans cette voie. Voilà !

M. Campeau: Merci, M. le premier ministre. Mesdames, messieurs, le gouvernement veut s'assurer que les choses bougent au Québec en donnant les moyens aux institutions les plus dynamiques d'œuvrer au mieux-être des Québécois. À cet égard, le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec, c'est un bel exemple d'institutions qui contribuent à l'essor de l'économie québécoise. Ça crée de l'emploi. Souvenons-nous que d'avoir une job, ce n'est pas un privilège, c'est un droit. Constitué en 1993, le Fonds a su se tailler une place des plus importantes au Québec. On le connaît à travers toute la région. Avec un actif de près de 1 000 000 000 \$, il est devenu au fil des ans un intervenant majeur dans le développement économique du Québec. Par sa mission éducative, le Fonds a réussi à intéresser un nombre important de travailleurs et de travailleuses aux différentes facettes de l'économie québécoise. Il aura aussi permis d'accroître leur influence sur le développement économique du Québec. Avec plus de 200 000 actionnaires, le Fonds constitue une manifestation éloquente de ce que peut réaliser la solidarité québécoise. En investissant une portion importante de ses avoirs dans les petites et moyennes entreprises du Québec, le Fonds a réussi à créer, il a aussi réussi à préserver un nombre significatif d'emplois partout à travers le Québec.

Au 31 octobre 1993, le Fonds possédait des investissements dans 76 entreprises et 23 fonds de développement spécialisé répartis dans tout le Québec. Le Fonds crée ou maintient plus de 6 000 emplois au Québec par année. C'est pourquoi, conformément, comme le premier ministre l'a dit, à l'engagement pris lors de la dernière campagne électorale, j'annonce aujourd'hui l'élimination du plafond qui limite l'émission d'actions du Fonds de solidarité des travailleurs et des travailleuses du Québec. D'ailleurs, il est difficile de comprendre, comme

plusieurs l'ont dit, pourquoi l'ancien gouvernement a imposé un tel plafond au Fonds qui constitue un instrument des plus efficace pour le développement de l'économie québécoise. De plus, de manière à maintenir la vocation première du Fonds de solidarité, soit de favoriser la formation des travailleurs dans le domaine de l'économie et leur permettre d'accroître leur influence sur le développement économique du Québec, le Fonds de solidarité s'en engagé les moyens nécessaires pour que la vente de ses actions dans le grand public ne dépasse pas les ventes d'actions qu'il effectue aux travailleurs syndiqués. C'est un engagement du Fonds de ne pas dépasser cette limite-là.

Par ailleurs, dans l'intérêt du public, le gouvernement a aussi le devoir de s'assurer que les sommes investies dans les fonds de travailleurs à capital de risque font l'objet d'un contrôle approprié et c'est pourquoi j'ai demandé que la supervision actuelle soit poursuivie, puis, même, améliorée s'il y a lieu. En second lieu, nous avons l'intention de consentir les mêmes avantages fiscaux aux nouveaux fonds de travailleurs qui pourront être mis sur pied par des centrales syndicales reconnues et œuvrant principalement au Québec. Ces nouveaux fonds devront cependant se conformer à des critères de reconnaissance similaires à ceux du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec. Troisièmement, nous devons aussi apporter un appui concret aux efforts déployés par le mouvement Desjardins. C'est pourquoi j'annoncerai sous peu la mise en place d'une mesure qui sera adaptée à ses besoins en capitalisation et qui lui permettra, à ce mouvement Desjardins, de participer davantage à la croissance économique du Québec. Finalement, bien, je me réjouis de l'implication du Fonds de solidarité qui agira comme catalyseur pour assurer le succès des fonds d'investissements régionaux que le gouvernement a l'intention de mettre sur pied et, aussi, je suis particulièrement heureux de l'engagement du Fonds de solidarité de consacrer non seulement une partie importante de sa levée annuelle de fonds dans les régions, mais également de s'assurer qu'une partie de ce qui est levé dans une région donnée soit investie. Je vais maintenant demander à M. Godbout de vous dire quelques mots.

M. Godbout (Clément): La FTQ et son Fonds de solidarité sont heureux, bien sûr, de la décision et de l'annonce d'aujourd'hui. Il s'agit, pour nous, d'une déclaration ou d'annonce qui invite au travail, à la confiance et qui appelle, en même temps, au sens des responsabilités.

Ça fait passablement différent et remarquable qu'un gouvernement demande à la FTQ et de son Fonds de s'autodiscipliner en termes de maximums au lieu de passer des lois s'entendre lorsqu'on discute. La preuve est qu'on peut Le Fonds de solidarité, rappelons-le, c'est aujourd'hui 4 000 responsables locaux et responsables locales qu'on retrouve un peu partout en territoire québécois. C'est 2 500 employeurs qui ont négocié avec les syndicats affiliés à la FTQ des clauses de déduction à la source d'action du Fonds de solidarité. C'est à peu près 100 000 adhérents, membres des syndicats affiliés à la FTQ et environ 100 000 adhérents également du grand public. C'est à peu près 250 000 personnes-heures que nous avons données en formation économique dispensées par le Fonds et son équipe. C'est aussi, après 10 ans, neuf sociétés régionales d'investissement, 16 fonds locaux dont 11 solides; nous en avons annoncé deux autres hier. C'est sept fonds spécialisés. C'est 254 interventions directes ou indirectes pour près, d'environ... d'intervenir ou de maintien de 30 000 emplois. C'est tout ça le Fonds de solidarité avec 1 000 000 000 \$. La FTQ est donc interpellée par cette décision-là. Tout le temps de la campagne électorale, je pense que le premier ministre et le chef de l'opposition dans le temps, les chefs de parti, si vous voulez,

ont annoncé très clairement leurs couleurs. Nous l'avons compris, et nous avons décidé, avec le Fonds, d'embarquer, de consacrer des efforts importants au développement de l'emploi en intervenant au niveau régional et en appuyant les fonds régionaux. Le Fonds de la FTQ et la FTQ et ses syndicats sont désireux d'intervenir avec les gens du milieu pour, ensemble, développer tous les coins du pays. C'est donc la possibilité pour chaque milieu, maintenant, de se prendre en main aussi. Les gens du milieu, pour nous, c'est les MRC, c'est les CRD, c'est les gens d'affaires, c'est les syndicats, c'est les institutions financières, c'est des groupes populaires et communautaires, et ça exige aussi qu'on soit capable de comprendre leurs besoins et de répondre à leurs aspirations. Pour réussir, il faudra aussi soutenir les jeunes entrepreneurs et ceux qui se pointeront dans cette stratégie. Ça s'appelle de l'appui ou du soutien technique, de la formation et de l'information, de l'encadrement, et en ce sens, le Fonds de Solidarité offrira aussi et avec nos syndicats, à ceux qui le désirent, de la formation en gestion de capital, formation pour les gens qui siégeront au conseil d'administration de ces fonds régionaux, avec des visions et des suggestions d'analyse, d'orientation et de réflexion, dans le fond, des outils de soutien et d'aide donc, des ressources qui vont se retrouver mieux équipées en région. Pour la FTQ également, dans un autre temps, mais dans pas grand temps, nous sommes en train de travailler sur une stratégie de développement sectorielle. On ne règle pas le problème d'une industrie minière en réglant le problème d'une mine. On ne règle pas le problème des papetières en réglant le problème d'une papetière. C'est l'ensemble des secteurs qu'il faut regarder. Dans ce sens-là, le Fonds de solidarité a déjà fait des études passablement poussées dans des dossiers comme le meuble, le récréotouristique, le vêtement, le plastique, les logiciels et d'autres. Également, nous sommes en train de travailler un projet intéressant de formation dans le domaine de la formation de la main-d'œuvre, surtout les travailleurs routiers. Donc, formation des travailleurs, également formation au niveau du développement sectoriel, implication des employeurs. Nous allons travailler très fort dans ce sens-là. Le Fonds de solidarité salue cette décision du gouvernement de nous permettre, encore une fois, de continuer, ensemble, à bâtir une plus grande solidarité, faire bénéficier à l'ensemble de la société québécoise, dans tous les coins de pays, comme je le disais, de la solidarité syndicale. Nous croyons qu'il y a une réponse là et nous croyons que tous ensemble, nous sommes capables d'aider à ce développement-là, et dans ce sens-là, nous saluons cette décision là et nous sommes conscients de ce qu'on nous demande. Je disais tout à l'heure au premier ministre: écoutez, M. le premier ministre, l'annonce est plaisante, bien sûr, mais vous nous demandez beaucoup. Mais la FTQ n'a jamais eu peur, avec son Fonds, je pense, de prendre ses responsabilités. Nous allons les prendre dans ce sens-là. Donc, nous intervenons avec force, intérêt et détermination dans les fonds régionaux, dans le développement régional.

M. Boivin (Gilles): Première question, Gilles Morin, ensuite,

Normand Girard. M. Morin (Gilles): Oui, M. Campeau, quand le Fonds était à 150 000 000 \$, le gouvernement précédent avait dit: Bien, écoutez, ça nous a coûté 40 000 000 \$. Et là, vous dites: Ça va représenter pour l'État un coût de 36 000 000 \$, mais vous l'étendez en même temps, le Fonds, aux autres centrales syndicales qui voudront en établir un. Est-ce à dire que vous visez, pour, la prochaine année, à peu près 150 000 000 \$ d'investissements dans les Fonds de solidarité quels qu'ils soient ou si vous envisagez davantage parce que c'est sûr que le 36...

M. Campeau: Le 36...

M. Morin (Gilles): Je ne sais pas à quoi il correspond.

M. Campeau: Le 36 s'applique à 1995-1996. Donc, les autres fonds, est-ce qu'ils vont être prêts à partir pour 1995-1996? Ça sera probablement 1996-1997. Ils vont être loin d'avoir l'ampleur du Fonds de solidarité qui a beaucoup d'avance. Maintenant, sur les chiffres, on verra. Et déjà, dans les autres... Les autres syndiqués, appartenant à d'autres centrales, il faut indiquer qu'ils investissent déjà dans le Fonds de solidarité des travailleurs. Alors, le fait de partir un autre fonds, que ce soit la CSN ou un autre, ne veut pas dire nécessairement que ça augmente les montants sur le total pour le Québec.

M. Morin (Gilles): Mais il y a Desjardins aussi qui va être dans le portrait éventuellement?

M. Campeau: Desjardins. Il va avoir d'autres outils. Desjardins, ce n'est pas exactement la même chose. Il s'agit de l'aider à sa capitalisation. Il s'agit de le soutenir s'il a des besoins de capitalisations.

Mme Langlois: Ça veut dire quoi, ça, l'aider à sa capitalisation? Quels moyens sont envisagés pour l'aider?

M. Campeau: Bien, il y a peut-être. .. Il y a plusieurs moyens qui peuvent être pris.

M. Morin (Gilles): Est-ce qu'il serait possible de savoir qu'est-ce que vous avez en tête avec Desjardins?

M. Campeau: Bien, Desjardins, à l'heure actuelle, écoutez, c'est tout à fait encore très vague, mais un genre REA, là, Desjardins ou un genre d'outil comme ça de véhicule qui peut nous aider à le rejoindre. Maintenant, on n'a pas eu de réunion poussée là-dessus.

M. Boivin (Gilles): Normand Girard.

M. Girard (Normand): oui, c'est sur le même sujet. M. Campeau, les 36 000 000 \$, là, c'est la somme qui est attachée aux déductions fiscales additionnelles que va engendrer le déplafonnement?

M. Campeau: C'est ça.

M. Girard (Normand): Bon, alors, qu'est-ce que ça a coûté jusqu'à maintenant?

M. Campeau: Bien...

M. Girard (Normand) : Je pense que ça avait été limité à 75 000 pour l'année?

M. Campeau: A 100 000 000 \$.

M Girard (Normand): A 100 000 000 \$?

M. Campeau: On va ajouter 20 000 000 \$.

M. Girard (Normand): Alors, ça veut dire 56 000 000 \$ que ça coûte...

M. campeau: Oui.

M. Girard (Normand): Pour 1995-1996, pas 1994-1995.

M. Campeau: Non.

M. Girard (Normand): Pour l'année prochaine.

M. Campeau: Non.

M. Girard (Normand): Non, mais pour 1994-1995, c'est combien?

M. Campeau: 20 000 000 \$.

M. Girard (Normand): 20 000 000 \$. L'an prochain...

M. Campeau: 36 000 000 \$ de plus, mais vous voyez où le 36 000 000 \$ va aboutir. Dans le fond, c'est la part du gouvernement dans les régions.

M. Girard (Normand): C'est ça.

M. Campeau: Cet argent-là, c'est fait réellement pour décentraliser et que les régions prennent leurs responsabilités et soient en mesure d'utiliser l'argent là où il doit être utilisé et de prendre les décisions chez eux.

M. Morin (Gilles): Le coût réel global pour le gouvernement va être de 56 000 000 \$ et non 36 000 000 \$ l'an prochain.

M. Campeau: Pour l'an prochain.

M. Gilles Boivin: M. Jean-Claude Ouellet.

M. Campeau: De l'autre côté, c'est évident que de l'autre côté il faut enlever des sommes qui se rapportent à l'impôt sur le revenu quand ça crée des emplois.

M. Morin (Gilles): Oui.

M. Campeau: Mais dans ce secteur-là, le coût va être 36 000 000 \$ plus 20 000 000 \$.

M. Morin (Gilles): oui, d'accord.

M. Campeau: C'est évident qu'on ne donne rien pour rien.

M. Girard (Normand): Et ça ça peut générer combien d'investissements? Je ne sais pas si M. Blanchet ou M. Godbout...

M. Campeau: Là, je leur passe les questions.

M. Girard (Normand): oui. Je pense qu'ils sont peut-être en mesure de nous donner ça, là, combien ça peut générer d'investissements, ça, au Québec.

M. Godbout (Clément): Ça veut dire certainement, en tout cas, en partant du début, aussitôt que les fonds vont arriver, ça veut dire qu'on peut tout de suite injecter dans les régions quelques dizaines de millions de dollars, en partant.

M. Girard (Normand): Oui, mais vous aidez hein?

M. Godbout (Clément): Vous voyez, à date, nous sommes intervenus pour le maintien d'environ 30 000 emplois.

M. Girard (Normand): Oui.

M. Godbout (Clément): Bon. Et des études qu'on a fait faire au fonds, qui ont été publiées récemment, nous démontrent qu'à peu près trois ans et demi, ça prend pour l'argent, que le dollar... Le dollar que le gouvernement investit à travers le fonds, il récupère son argent à peu près dans trois ans et demi, après ça, ce sont des surplus.

M. Girard (Normand): Oui, mais ma question, M. Godbout...

M. Godbout (Clément): Combien d'emplois...

M. Girard (Normand): Ma question, M. Godbout, ce n'est pas ça. Avec les investissements que vous vous faites à même le fonds, vous aidez des entreprises, mais vous ne les aidez pas tout seul, c'est-à-dire que les entreprises doivent investir aussi, et ça c'est important ces investissements-là. Ce que je voudrais savoir, c'est combien vous générez d'investissements de la part des entreprises en contribuant à leur maintien. Ça il me semble que c'est ça qui est primordial.

M. Godbout (Clément): À peu près 5 fois.

M. Girard (Normand): Quand vous mettez 10 000 000 \$, ça génère 50 000 000 \$.

M. Godbout (Clément): À peu près.

M. Boivin (Gilles): Hélène Baril.

Mme Baril (Hélène): Oui, M. Campeau. Si je me souviens bien, M. Bourbeau avait imposé un plafond pour deux ans, pour 1993-1994, là ce que vous faites ce n'est pas de l'élever, c'est que vous ne le réimposez pas.

M. Campeau: Non, moi ma perception, c'est qu'il l'avait vraiment imposé pour...

Mme Baril (Hélène): C'était deux ans, à peu près.

M. Godbout (Clément): Cette année, il était bloqué...

M. Campeau: Par exemple, cette année, il était bloqué, puis on le lève...

M. Godbout (Clément): ...puis on le lève pour cette année.

Mme Baril (Hélène): Est-ce que vous avez d'autres projets de fonds sur la table que vous êtes en train d'étudier actuellement ou si...

M. Campeau: On parle avec d'autres centrales. Il est trop tôt pour dévoiler exactement nos négociations, ou nos pourparlers, mais on avance.

Mme Baril (Hélène): Avec d'autres centrales, avec la CSD?

M. Campeau: D'autres centrales.

M. Boivin (Gilles): Claude Brunet et Michel Venne.

M. Brunet (Claude): Deux questions, M. Campeau. La première: il était question de fonds de solidarité régionaux, je crois, pendant la campagne électorale. Est-ce que vous avez toujours ce projet?

M. Campeau: Bien, je vais laisser répondre. Je ne pense pas qu'il était question...

M. Brunet (Claude): Enfin, de fonds régionaux équivalents à...

M. Campeau: Parlez-vous de fonds régionaux ou de fonds de solidarité régionaux?

M. Brunet (Claude): De fonds régionaux qui seraient l'équivalent du Fonds de solidarité.
Une voix: oui, c'est ça qu'on fait...

M. Campeau: oui, c'est ça qu'on fait à l'heure actuelle. C'est là qu'on veut aboutir.

M. Brunet (Claude): Bien, très bien. Deuxième question: je ne suis pas familier avec ces questions de fonds et de crédits d'impôts. Crédits d'impôts de 20 % au provincial, crédits d'impôts de 20 % également au fédéral?

M. Campeau: Bonne question, oui.

M. Brunet (Claude): Maintenant, est-ce que vous allez étendre ça à d'autres centrales syndicales? Est-ce que le fédéral va suivre avec ses crédits de 20 %?

M. Campeau: Le fédéral va suivre en autant que ça rencontre ses règles. Et à l'heure actuelle, dans le Fonds de solidarité, il est là, même nous nos règles sont plus sévères que celles du fédéral. Alors, le fédéral, si ça s'applique, va suivre lui. Aussi, parce que le fédéral ne fait pas

juste ça pour le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec. Il fait ça aussi à travers le Canada pour d'autres fonds.

M. Godbout (Clément): Il y a, actuellement, si vous me permettez M. le ministre...

M. Campeau: Allez-y.

M. Godbout (Clément): ...il y a quatre provinces au moins qui ont un fonds, là. Il y a la Colombie-Britannique qui a environ 40 000 000 \$ actuellement, le Manitoba environ 20 000 000 \$, le Nouveau-Brunswick est à toutes fins pratiques fait, et la Fédération canadienne du travail qui a un fonds d'environ 300 000 000 \$, et elle bénéficie des mêmes crédits, et ce qu'on appelle les fonds de travailleurs, bénéficient des mêmes crédits d'impôt que le fonds québécois, dans les autres provinces.

M. Brunet (Claude): si vous me permettez, je finirai là-dessus, est-ce que le fédéral impose des limites. Le provincial avait imposé une limite de 97 000 000 \$, mais est-ce que le fédéral a ses...

M. Godbout (Clément): C'est la première fois qu'on avait un plafond à quelque part.

M. Boivin (Gilles): Michel Venne.

M. Venne (Michel): M. Campeau, ou M. Godbout, ou les deux, j'aimerais clarifier quel sera le rôle du Fonds dans la création des fonds régionaux, justement? Est-ce que quelqu'un qui, dans une région, veut créer un fonds régional, va s'adresser au Fonds de solidarité? Va-t-il s'adresser au gouvernement? Comment ça va se passer, et je me demandais si, dans la loi ou dans une loi ou dans une déclaration ministérielle, il y aurait des règles précises qui seraient établies quant à ce à quoi vous faisiez allusion, M. Campeau, c'est-à-dire que les fonds puisés dans une région profiteront, en tout premier lieu à cette région-là?

M. Campeau: Juste répondre à votre... C'est évident qu'on ne peut pas investir de fonds s'il n'y a pas de besoins dans une région ou s'il n'y a pas de projets concrets. Alors, ça, là, parce qu'on n'est pas pour lancer l'argent par les fenêtres et investir dans des entreprises trop risquées ou des sujets qui ne seraient pas bien encadrés, là. Alors, là, on va investir quand il va y avoir de bons projets.

M. Godbout (Clément): Il y aura, maintenant, des ressources financières pour les régions, et les régions auront à établir leur stratégie, auront, je suppose, à mettre sur pied leur conseil d'administration, leur structure régionale et décideront qui fera partie des discussions, des gens, des acteurs autour de la table. Et, le Fonds de solidarité aura des sommes disponibles pour les régions. Et, ces régions-là vont partir et vont prendre les sommes dont ils ont besoin pour y aller, donc, les ressources disponibles pour les régions. Ça, c'est très important. Et dans ce sens-là, ça va être géré par les régions et les régions vont avoir accès à du capital, pour développer leur main-d'œuvre.

M. Venne (Michel) : Donc, l'avance de fonds dont parlait M. Parizeau pendant la campagne, l'avance qui sera accordée aux régions, c'est vous qui allez la verser?

M. Godbout (Clément): Eh bien, les crédits d'impôt du gouvernement, le gouvernement y participe un petit peu, n'est-ce pas? Alors, finalement, il y a des démarrages, et aussi, après ça, un coup de main de départ, et la formation, le soutien technique. Il y a tout ça qui va être mis en place. Alors, on va essayer de trouver tous les éléments à ajouter, tous les éléments à mettre autour de la stratégie, tous les éléments qui vont faire en sorte que les départs des gens qui vont partir, ou des gens qui vont vouloir partir des projets, on va mettre toutes les chances de côté pour réussir. Des fois, il y a de l'argent disponible, mais, il n'y a pas la formation. D'autres fois, il n'y a pas la formation et il y a ces problèmes-là qui arrivent et on s'aperçoit qu'on a besoin de faire une certaine synergie de stratégie. Et à partir de là, comme je disais à la FTQ, avec ces syndicats, également, nous allons étudier, nous allons approcher une approche sectorielle dans le domaine aussi. Donc, ça voudrait dire une certaine coordination entre les régions également. Mais, ça, ça serait au niveau des stratégies plus globales.

M. Venne (Michel): Mais, c'est le fonds qui devient le guichet du gouvernement pour la création de fonds régionaux?

M. Godbout (Clément): Le Fonds investit dans le développement régional. Le Fonds reçoit... La mission du Fonds de solidarité, c'est la création et le maintien de l'emploi. On dit, en même temps, qu'il faut intervenir vite au niveau des régions. Les régions manquent d'oxygène un peu partout. Et un Québec fort passe par des régions économiquement fortes. Et, quand on comprend ça, ça veut dire qu'on est obligé, au niveau de notre stratégie, d'intervenir à ce niveau là également, pas parce que les grands centres n'ont pas de besoin, mais les régions ont un besoin urgent. Alors, le Fonds de solidarité intervient, mais je suis convaincu qu'il va y avoir un paquet d'intervenants aussi, qui existent. Et, le ministre, les ministères impliqués, les ministères à vocation économique seront interpellés par nous aussi, pour venir nous donner un coup de main dans tout ça, bien sûr. Mais, le Fonds de solidarité va jouer son rôle là-dessus.

M. Boivin (Gilles): Bernard Plante.

M. Plante (Bernard): Moi, je pense, qu'il y a quand même des modèles qu'il faut donner. Ces modèles d'intervention régionale et locale, ce n'est pas du nouveau pour nous, le Fonds de solidarité. On a entrepris une opération avec les MRC – je pense que tout le monde le sait – et on a commencé à créer des SOLID qui sont des sociétés d'investissement local où on investit entre 0 et 50 000 \$. Et ça, c'est un partenariat qu'on a institué avec les MRC. On a débuté cette opération-là, il y a à peu près moins de 18 mois, et aujourd'hui, on en a 11 qui sont déjà en place. Il y en a déjà qui ont commencé à opérer. Par exemple, on prend celle de l'Abitibi que ça fait moins de six mois qu'elle est en opération et elle a déjà six investissements avec 25 emplois créés. C'est la prise en charge par les gens, par le milieu. Alors, le modèle qu'on va élaborer, qu'on est en train d'élaborer, c'est un modèle qui est à cette image-là. Bon ! Sur le coût, je me permets, au gouvernement, d'un investissement dans le Fonds de solidarité, il m'apparaît un rendement assez intéressant. Le rapport Lamonde... On a fait une conférence de presse il y a à peu près une dizaine de jours sur le rapport Lamonde, et Lamonde, qui est un universitaire, ils ont fait des recherches approfondies. Ils sont allés même dans un certain nombre d'entreprises du Fonds de solidarité pour regarder la création d'emplois, le coût du gouvernement, etc., et après ça, ils ont fait un modèle pour l'ensemble de nos interventions, et ils démontrent que le gouvernement récupère son argent

à quelque part entre trois ans et demi dans l'ensemble de ses dossiers. Et si vous voulez avoir une image, ça représente un retour sur investissement, dans mon métier à moi, de 22,5 %, et je vous assure, M. Parizeau et M. Campeau, que vous faites une maudite bonne affaire, parce que les retours sur investissement de ce type-là, je suis prêt à en faire !

M. Morin (Gilles): Bernard Plante.

M. Plante (Bernard): oui. D'abord, j'aimerais poser une question technique. Vous avez dit que vous aviez limité l'augmentation du fonds, là. On ne vendra pas plus dans le public que ce que les travailleurs achètent. Je comprends que ça peut évoluer dans le temps, mais ça représente quoi, là, cette année, pour avoir une idée du plafond?

M. Godbout (Clément): On a à peu près 120 000 000 \$, à peu près 150 000 000 \$ qu'on anticipe vendre aux travailleurs syndiqués, à peu près, et si vous voulez qu'on vous réponde d'une autre façon, c'est 65 % qui est des travailleurs syndiqués qui ont investi dans le Fonds de solidarité à date, à peu près 50 % FTQ, mais dans l'ensemble, c'est 65 % des travailleurs syndiqués qui investissent dans le Fonds.

M. Plante (Bernard): ça représente 150 000 000 \$ par...

M. Godbout (Clément): Cette année, on...

M. Plante (Bernard): 75 000 000 \$, vous voulez dire?

M. Godbout (Clément): Non, non, non. La déduction à la source, les conventions collectives, je vous ai dit tout à l'heure qu'il y avait 2400 entreprises qui avaient accepté de déduire des cotisations, c'est-à-dire des actions à la source, par voie de négociation avec leur syndicat, ça, ça rapporte, en gros, un 110 000 000 \$, 115 000 000 \$ par année, que ça va donner au fonds. Bon ! Asteure, il va y avoir un autre 40 000 000 \$, 45 000 000 \$ de syndiqués qui sont y aller sous forme forfaitaire. Donc, en gros, on prévoit, pour l'année 1994-1995, environ 150 000 000 \$ des fonds qui vont provenir des travailleurs syndiqués.

Une voix: Il demande le plafond.

M. Godbout (Clément): Le plafond est de 300, à ce moment-là. Si c'est 140 000 000 \$, ça sera 280. Si c'est 302 000 000 \$, ça sera 604, mais ça ne sera pas ça. Ça va être environ 300, d'après notre expertise.

Une voix: Votre boule de cristal.

M. Godbout (Clément): Oui.

Une voix: Sur un autre sujet, à moins qu'on...

M. Boivin (Gilles): Bien, si tu veux, on va finir. Est-ce que c'est sur le même sujet, Sophie?

Mme Langlois (Sophie): Oui.

Une voix: O.K.

M. Boivin (Gilles): Alors, tu reviendras, puis, après ça, on va en arriver...

Mme Langlois (Gilles): Ceux qui investissent dans le Fonds ont eux-mêmes, les individus, un plafond. Est-ce que ce plafond-là, qu'est-ce qui arrive avec lui?

M. Godbout (Clément): Il demeure le même.

M. Godbout (Clément): Il est à 5 000 \$.

Mme Langlois (Sophie): Il est de quoi, lui, 100 \$?

M. Godbout (Clément): 5 000 \$.

Des voix: 5 000 \$.

Mme Langlois (Sophie): 5 000 \$?

M. Godbout (Clément): Vous avez les gens qui épargnent, en gros, la moyenne, la grande majorité des gens, c'est des gens qui investissent environ de 5 \$ à 20 \$ par semaine. Ça, c'est une majorité importante. Vous devez l'avoir, je pense, sur l'état. Et ceux, les grands, les montants de 5 000 \$ et plus, ça, c'est les forfaitaires, c'est le grand public en gros. Alors, vous avez, bon, c'est ça, 20 % presque 21 %, moins de 5 \$ par semaine, entre 5 \$ et 10 \$ par semaine, 18 %, entre 25 % et 100 % par semaine, 29 %, entre 10 \$ et 25 \$ par semaine, 28 % et entre 100 \$ et 135 \$, c'est 3,6 %. Alors, c'est vraiment un endroit pour les petits épargnants, les travailleurs, le monde ordinaire qui investit dans le Fonds. C'est là qu'on retrouve ça sous forme de déduction à la source, 5 \$, 10 \$ par semaine et c'est là qu'on retrouve à peu près 110 000 000 \$, 115 000 000 \$ qui sont négociés par la déduction à la source et d'autres 40 000 000 \$ qui nous arrivent par forfaitaire comme je vous décris. Alors, ça fait à peu près 150 000 000 \$ pour des syndiqués. Donc, le plafond qui nous est demandé, c'est la même partie du grand public, ça veut dire 300 si c'est 150 000 000 \$.

M. Caron (Richard): Cette année, ça avait été prévu de plafonner à 100 000 000 \$?

M. Godbout (Clément): 100 000 000 \$.

Une voix: 97 000 000 \$ au total, hein?

M. Godbout (Clément): 97 000 000 \$ au total. Alors, le grand public n'avait presque pas eu d'accès.

M. Girard (Normand): Il n'y a pas eu accès cette année?

Une voix: Non, zéro.

Une voix: L'année passée non plus?

Une voix: Non, presque pas.

Mme Langlois (Sophie): M. Campeau, vous savez, les gens, les particuliers qui investissent dans le Fonds investissent pas ailleurs comme dans les REER des banques. On entend souvent les banques grogner par rapport à certains statuts privilégiés, là, accordés au Fonds. Vous attendez-vous à une réaction vive de la part des banquiers?

M. Campeau: Des banquiers, non. Des autres centrales syndicales. Mais on ouvre maintenant aux autres centrales syndicales. À part ça, il ne faut pas oublier que cet argent-là, il retourne dans les régions, là et dans la petite et moyenne entreprise OÙ les banques ne sont pas toujours présentes.

M. Godbout (Clément): peut-être, si vous me permettez, l'histoire des banques, aussi, c'est important de noter que le Fonds exige, la loi exige au Fonds d'investir 60 % des argents qu'on reçoit à risque. Et, ça, c'est un grand risque qu'on prend. Les banques ne sont pas habituées de prendre ça de même tout à fait.

Une voix: Et la concertation.

M. Godbout (Clément): Et la concertation puis la présence syndicale et tout ça.

Une voix: La formation des travailleurs, je me permets d'insister, on a donné 250 000 000 000 \$ de formation économique.

Une voix: C'est ça.

Une voix: Et ce qu'on travaille à faire, quand le Fonds de solidarité investit dans l'entreprise, on amène le travailleur et la travailleuse avec nous autres, on fait de la formation économique et, donc, on change le climat des relations de travail de façon importante. Et il n'y a pas grand banque qui peut faire ça et les banques ne sont pas là, non plus, pour faire du capital de risque. Elles sont là en soutien pour faire une hypothèque, pour faire un crédit commercial, un crédit à terme, etc. Mais elles ne participent pas à l'équité et à l'avoir de l'entreprise qui permet de se développer. Alors, je pense que ces deux critères fondamentaux, l'investissement dans l'entreprise, la concertation, la formation économique des travailleurs. Il n'y a pas bien, bien du monde qui peut faire ce genre de choses-là.

M. Godbout (Clément): Elle souhaiterait probablement avoir accès aux mêmes bénéfices mais pas aux mêmes risques.

M. Boivin (Gilles): Une dernière question en français et on passe à l'anglais.

K. Caron (Richard): J'aimerais avoir une réaction. Il y a la Canadian Bond Rating Service, soit M. Campeau, soit M. Parizeau, qui vient de mettre sous surveillance la cote de crédit. On a dit que tout déficit de plus de 5 000 000 000 \$ nécessite une révision importante de la situation financière de la province. J'aimerais avoir une réaction. Il y a, également, la Caisse de dépôt, on peut lire ce matin, dans le devoir, que M. Savard tiendrait mordicus à son contrat et que ça coûterait 1 500 000 \$. Je voudrais savoir, M. Parizeau, si ça freine, finalement, votre volonté de transformer les législations en ce qui concerne cette question-là?

M. Parizeau: Allez-y sur la première, je vais prendre l'autre.

M. Campeau: Bien, la première, d'abord, on appelle ça le Crédit (?), sous surveillance, bien c'est normal, CBRS c'est une des agences qui dit que le Québec va être sous surveillance. On lui avait promis un déficit de 4 500 000 000 \$ et on annonce qu'il a être beaucoup plus élevé. Alors, c'est une procédure normale. La cote de crédit n'est pas changée. Le CBRS dit simplement qu'il va surveiller. La réaction, aux États-Unis, a été bien, aucune surveillance. Mais c'est évident que chaque fois qu'un événement comme ça arrive, il nous faut communiquer avec les agences de crédit, et c'est le sous-ministre Alain Rhéaume, ici, qui est en relation avec les agences de crédit, chez nous.

M. Parizeau: Et quant à la seconde question, je pense que la perception de ce que j'ai dit, manifestement, n'est pas tout à fait claire dans l'esprit de certains. J'ai dit que la protection de l'Assemblée nationale, qui a été consentie à deux personnes à la caisse, alors que depuis 1966 il n'y avait que le président qui l'avait, que cette protection de l'Assemblée nationale serait retirée, ainsi que je l'avais promis au moment du vote en troisième lecture, il n'y a pas de surprise, à celui qui occupe, à l'heure actuelle, le poste de chef de l'exploitation. Je ne sais pas quel rapport ça a avec son contrat, la protection de l'Assemblée nationale et un contrat, il n'y a pas beaucoup de rapport.

Quant à la structure de commandement, il y en a, par exemple, un rapport. Ça, deux personnes qui ne peuvent pas de donner des ordres mutuellement parce que tous les deux sont protégés par l'Assemblée nationale, ça n'avait pas de bon sens. Je l'ai dit au moment où on a passé la loi, je l'ai répété après, et là, maintenant, on va le réaliser, et on va remettre les choses en état. Maintenant, quant à son contrat, ça, écoutez, le conseil d'administration avisera, ce n'est pas. Il va peut-être décider qu'il est très bien ce contrat-là, et qu'ils tiennent absolument à avoir l'intéressé. Ce n'est pas mes affaires, ça. Moi, j'en suis à la structure de commandement. Ça n'a pas de bon sens une affaire comme celle-là, où aucun des deux ne peut donner un ordre à l'autre, parce que chacun peut dire: Ça ne te plaît pas ce que je fais? On s'en va devant l'Assemblée nationale et on va voir qui est-ce qui va voter. Ça n'a pas de bon sens.

M. Girard (Normand): Les membres du conseil d'administration sur la caisse sont nommés par le gouvernement?

M. Parizeau: Oui. Je ne vois pas par qui ils pourraient être nommés, par l'archevêché ou quoi?

M. Girard (Normand): Ou par le Kremlin. Mais, ce n'est pas là-dessus que...

M. Parizeau: Pour des moratoires de trois ans.

M. Girard (Normand): Mais, M. le premier ministre et M. Campeau, l'objet de mon propos, ce n'est pas l'archevêché, ni le Kremlin, mais, c'est que l'article, ce matin, semble faire, ou fait, à toutes fins utiles, un procès d'intention direct au gouvernement, de vouloir se débarrasser de Savard. Mercredi, j'étais ici, M. Parizeau a déclaré que si le conseil d'administration décide qu'il y a lieu de garder un chef d'exploitation et que M. Savard est l'homme pour ce faire, il demeurera là. Bon. Alors, moi, j'avais de la misère à concilier les propos de mercredi avec ce que j'ai dans le journal, ce matin. Je pose la question directement, si vous avez l'intention de

vous débarrasser de Savard, oui ou non? Ou de donner instruction aux membres du conseil d'administration qui sont nommés par le gouvernement d'évincer Savard de là?

M. Parizeau: Il n'y a pas d'intention là-dessus. Et quand vous dites, comment dire, vous avez de la difficulté à réconcilier ce qui a été dit mercredi avec ce qu'il y a dans Le Devoir ce matin. Moi aussi.

M. Boivin (Gilles): On passe en anglais.

M. Parizeau: Moi aussi j'ai de la misère à réconcilier ça. M. Campeau. . .

M. Campeau: À M. Plante. Pour revenir à votre surveillance de crédits. C'est bien sûr, on leur a parlé à ces CBRS. Eux-autres, ils vont nous attendre, avant de faire quoi que ça, qu'on présente à la fin du mois la synthèse des opérations financières, où ça sera beaucoup plus chiffré et on pourra voir tous les, détails, d'une façon encore plus claire.

M. Boivin (Gilles): Richard Kalb.

M. Kalb (Richard): M. Godbout, lifting the ceiling on contributions to the Caisse, I would like to know – sorry, to your fund – I would like to know how much more money that will bring you in the next taxation year? And have you given an undertaking to the government on the percentage of that that will be invested in the regions?

M. Godbout (Clément): O.K. This year, the ceiling is 97 000 000 \$. So, we expect, with this decision announced this morning by the minister of Finance, we expect to see the ceiling, at the maximum, around 300 000 000 \$, for 1994. So, I mean, from February 1994 to March 1st, 1995. O.K. So, it will be about 300 000 000 \$, 150 000 000 \$ from union members and 150 000 000 \$ from the public in general. What we said during those discussions regarding our input in the regions, we have said that we were ready and anxious to look at the situation and to intervene seriously towards the orientation, and I am sure that we are talking about a few thousand, a few million dollars. What will be the percentage, we do not know, because we have to look at it. We have to discuss the details, you know. It has to be attached with the regions, first of all. We have to know what they need, what is their expectations, where they want to go. We do not want to decide that in our office. We have to understand what they want and we have to establish with them a strategy, and we will see, at that time, the kind of...the money they need there, but the money will be there, available there, at their disposal. No doubt there. We have made that promise and it will be kept.

M. Ralb (Richard): I would like to ask Mr. Campeau a question. Can you tell me about your policy on interest rates and how they bear on government debt payments, because it seems yesterday that the Treasury Board's heir said those are things out of control of the government and which you will not take into account when trying to trim the deficit, and it seems that if the rates were to spike, that if you just did not take any account of it, that the deficit itself would spike. Is that your policy?

M. Campeau (Jean): Well, we have a policy as far as interest rates are concerned. That goes with the market. If rates of interest are going up or if rates of interest are going down, you are

forced to follow, but you have to manage your debt the best way possible to restrict the cost of your debt.

M. Kalb (Richard): But you are not going to take this latest rise in rates into account in trying to control the deficit? Because she said you were just going to let the 250000000 \$ extra run on your deficit, then that will (?) back half of that.

M. Campeau (Jean): We have to take the deficit into account, the rate of interest which causes a bigger deficit or a larger deficit into account. That is all we have to do. But what is your question? You want to know if we will try to...

M. Kalb (Richard): To compensate for rising interest rates.

M. Campeau (Jean): We will do...

Une voix: ...

M. Campeau (Jean): Yeso We will do the best we can.

M. Autbier (Philip): That is what Mme Marois said, monsieur.

M. Kalh (Richard): She said that you would not bother doing that. You would just...

M. Campeau (Jean): Well, we will try to do it.

M. Kalh (Richard): ...better run on the account, run the tab.

M. Campeau (Jean): This year, probably, yeso It depends on how we end up with the deficit. Because, as a matter of fact, a deficit is a whole... C'est l'addition de toutes les dépenses. Or, l'intérêt est une dépense. C'est une dépense qu'on a beaucoup de misère à contrôler parce que ce n'est pas nous qui fixons les taux d'intérêt.

M. Kalh (Richard): Yes, but that is the point that I am trying to get at. Are you going to do anything to compensate for rising interest rates in your control of the deficit? She said you were not, that you would just let that run as a tab.

M. Campeau (Jean): We will try to do the best we can on that

K. Boivin (Gilles): Rhéal séguin.

M. Séguin (Rhéal): What is the difference between the regional solidarity fund that has been set up today and the regional development fund that Mr. Parizeau talked about during the provincial election campaign and that will probably be set up next spring? I would like to know the difference between the two. And if there is one, what kind of money are we talking about here comparing the solidarity fund to the one that would be set up next Spring?

M. Parizeau: Maybe I should answer this one because I have raised that so often during the electoral campaign. There are already regional investment funds in some regions of Québec.

I hope there will be more. And during the electoral campaign, I often said that we would take means adapted from the way the solidarity fund has been financed to induce that sort of thing. Today, the Ministry of Finance and the solidarity fund have come to a sort of broad agreement whereas the solidarity fund will put at the disposal of these regional development societies, those that exist today and others that will exist a very large amount of money for risk capital. Mr. Godbout was saying in French a few minutes ago: How much can that be? He said: Well, it will be several \$10 000 000 to start with so that in fact these regional investment funds that have had so much difficulty in gathering speed the last few years because they were too small to start with are going to have access nearly right away to considerable funds taken out of that increase in contributions that will go to the solidarity funds. We are taking here of moving from a ceiling of \$ 97 000 000 to a reasonable assumption that it could raise to \$ 3 000 000 which is a great deal. And a good part of that will go into the regional funds. It will help to settle the sort of issues that are raised, I think, quite a bit, quite a bit. It might not solve all, but it is going to solve a great deal.

M. Sequin (Rhéal): But is it different? Does it work in parallel with the regional funds that are presently in place now, or will they work together or how is it...?

M. Parizeau: Oh, it is not that they will work together, we will probably, I suppose some of the present regional funds will probably simply transform themselves. We will have to ask, there will not be necessarily just one pattern, but I suppose that some of the present funds that are struggling with, what, total assets of 4000000 \$, will say: Wow ! Well, that is quite an offer that we get, we want to discuss with these people. Thank God if they... I mean, it will be useful that they do that. Others might say: No, we are not particularly interested and in some regions of Québec, where there is nothing of that kind at the present time, some people will probably go to the Fonds de solidarité and say: How about putting something together? All for the good. Remember that money is, as far, not only as the economy is concerned, but as far as the government is concerned, the public treasury is concerned, it is a worthwhile investment.

M. Boivin (Gilles): Mark Kelley.

M. Kelley (Mark): Mr. Campeau, I want to bring you back to the Canadian Bond Rating Service. You said in French that you found the fact that they have put us on a credit watch normal. I suppose, here in Québec, the one thing we never have seen is a 5 000 000 000 \$ deficit. It appears we are on the road to that. How serious is the situation, and how do you see it now. Canadian Bond Rating Service is watching us, as seeing what can be done, how serious is our situation right now, to bring it down even below 5 000 000 000 \$.

M. Campeau: First of all, it happens very often that a province, or a borrower, is on a credit watch, it depends on the status where he is. If he is quoted 3AA, you know, sometimes they want to go down the rating, so, it goes on the credit watch. So, you may have a very good credit, and you could go on a credit watch also, at the same time. It is a serious matter, you know. We announced, the government announced a deficit of 4 400 000 000 \$, and they it raised by roughly 1 000 000 000 \$. So, I am not blaming the rating agency for having the Province of Québec on a credit watch. But, we talked with them almost, not every day, but every week, so they want to have the answer. So, they will probably be there when we present our figures at the end of the month, seeing what we are going to do to compensate that 1 000 000 000 \$.

K. Kelley (Mark): Which brings me the question I will have to the Premier, as well. You spoke, M. Parizeau, about cracking down on smuggled alcohol or videopokers, but, will that be enough? I would imagine, it is going to take a lot more than that. Can you be any more specific about how we can rene(?) in the financial situation?

M. Campeau: We will be able to be more specific at the end of this month.

M. Parizeau: Mrs Marois has already indicated that she is going to find in public expenditures, where it does not hurt too much, a reduction of expenditures. M. Campeau is setting up ways to gather more revenue through three or four actions. All this is being put in place. As I stated before, I think we are hoping to cut in half the increased deficit. .. the projection of increased deficit, in half that 1 000 000 000 000 \$. You know, as I said, this is the fifth year in a row where the deficit is higher by close to 1 000 000 000 000 \$, than the one that was announced at budget time. There is nothing fundamentally new. This is a government that has used the same trick. The only difference is that now we are in power, in the middle of the year, and instead of telling the public, only at the end of this year: Sorry boys, we missed by 1 000 000 000 000 \$, we say: Look, the projection is that it is going to be 1 000 000 000 000 \$ above. And you know, we are going to try to do something about it. Not reduce the full 1 000 000 000 000 \$. We cannot do that, not from the middle of a year. But we are going to try to do... Rather than have everybody wait until the end of the year and say: Ha, ha ! 1 000 000 000 000 \$ as usual ! We say: We are going to try to... particularly by improving revenues, to reduce that by half. I think, it is a prudent thing to do. And I think, at the end, the rating(?) agencies are going to like it.

M. Kelley (Mark): ...a little, a few question. Do you fear that there is a strong chance that we can be downgraded by the end of the year?

M. Parizeau: You are the expert.

M. Campeau: I do not think so, but the answer could be given at the end of this month, when we meet with the rating agencies. But, right now, they are not worried, but they feel cheated. How do you say that?

Des voix: Ha, ha, ha !

M. Noseworthy (Ralph): Mr. Parizeau, Sir, I would like to ask you a question on another topic. It does not come... You are the boss. (?) You. . .

M. Parizeau: Ah ! Ah ! No, you see, I was just here to introduce the subject, this subject. So, I will not... If you want, we will take... On another day, we will move to other topics, but this... Today, let us concentrate on what has just been said.

H. Noseworthy (Ralph): This is a compassionate problem, Sir, in Drummondville.

M. Parizeau: Well, let us talk about it later on. How's that?

M. Noseworthy (Ralph): O.K. outside?

M. Parizeau: What do you mean, «outside»? You usually catch me with your microphone when I... You can do the same thing again. Ah ! Ah ! You are well known for these things.

M. Boivin (Gilles): Kevin et Philip, les deux dernières.

M. Douqherty (Kevin): Yes, sorry, it is rather late(?). Just a question (?) asked, but you are announcing a regional development fund. Guy Saint-Pierre in a recent L'actualité dealing with the direction that Québec should be going said specifically: This is not the time to have a regional job creation program. He said: This is the time to deal with (?) the deficit. Now, it is a preamble. I just want to back(?) my question. On one hand, your government says he wants to «faire bouger les choses», make things more, make things happen. On the other hand, you want to control the deficit. How are you going to do it? What is the magic... Is there a magic solution, and is a regional development an appropriate way to spend money at this point?

M. Campeau (Jean): En fait, là, la création d'emplois, c'est de la préservation d'emplois qu'on fait, à ce moment-là. Alors, ce n'est pas de l'argent jeté dans l'eau, notre 36 000 000 \$ qu'on investit. C'est vraiment un investissement. C'est vrai que ça nous coûte 36 000 000 \$, mais c'est un investissement pour la création de jobs. Sans ça, on ne le ferait pas.

M. Douqherty (Kevin): Mais il y a des gens comme M. Karps(?), par exemple, à CBRS qui dit que le fait que le déficit est tellement élevé, le fait que les taux d'intérêt sont élevés, elle est lié au fait qu'il y a beaucoup de chômage. On est dans la troisième année. On n'est pas en récession maintenant officiellement, mais...

M. Campeau (Jean): On n'est peut-être pas en récession...

M. Douqherty (Kevin): ...on est dans la troisième année de crise, et on a un déficit très élevé et un chômage qui est très élevé.

M. Campeau (Jean): Aïe ! Dites-donc ! On n'est pas en récession. Ça se peut, mais votre voisin est en récession, lui. Quand vous avez 11 % de chômage et plus, là, c'est la même chose. On a tous de l'emploi aujourd'hui ici, nous autres. Donc, on est en prospérité économique, mais le voisin, le 11 %, au Québec, il est encore en récession, lui. Alors, il y a encore beaucoup de marge qu'il nous faut ramasser, là. Même si, pour le gouvernement, ça ne rapporte pas des revenus extraordinaires, mais ça rapporte quand même un certain revenu, mais ce qu'il y a de plus important, c'est le rôle social aussi. En même temps qu'on investit, en même temps, ça rapporte des revenus, et ces gens-là vont avoir de l'ouvrage.

M. Boivin (Gilles): C'est Philip qui termine.

M. Authier (Philip): I am just wondering, Mr. Premier, regarding this decision of the Chamber of Commerce yesterday, if you are at ease with this housing arrangement.

M. Parizeau: I will not... As I said: No side-shows. If you want to talk to me, yes, I can spend a few minutes with you, but not within the wrong framework. Now, if you want me to be absolutely candid, I will say: Yes, I am at ease with that, and I am very glad. Ah ! Ah !

M. Boivin (Gilles): C'est fini.